

## Compte Rendu du Conseil d'administration du chœur EVV Vendredi 6 Novembre 2020

Séance de 18h30 à 19h 45 en Visio – Conférence sur invitation du Président

Y participaient : Bernard Kieffer Président

Jean Merckx Trésorier

Séda Melik Secrétaire et Claudette Besson Secrétaires

Claire Florenson et Gaelle Wienhold chargées de la logistique

Pierre Olivier Orion chargé du site

Bernard a ouvert la séance en rappelant les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve la chorale qui, depuis la rentrée de Septembre n'a pas eu la possibilité de mener à bien ses activités : problème de salles, de répétition, diminution des effectifs, protocole sanitaire très contraignant, et actuellement impossibilité de chanter en présentiel .

Il était donc nécessaire de faire le point sur diverses questions qui restent en suspens et envisager la poursuite des activités du chœur.

### La TRÉSORERIE (interventions de Jean et des membres du CA)

- Le trésorier a reçu pour l'année en cours 2<sup>e</sup> cotisations, mais les chèques n'ont pas été encaissés . Faut-il rembourser les choristes compte tenu de la situation ?  
Après discussion et compte tenu que nous avons 2 projets à mener à bien : le Requiem de Mozart (concert prévu le 28 février 2021) et le Baroque (concert début juin) qui jusqu'à présent n'ont pas été annulés . Les remboursements des cotisations seront envisagés uniquement dans le cas où nous ne pourrions faire aucun concert et actuellement personne ne peut dire ce que sera l'avenir (aucun cas particulier ne sera réglé ) Il nous faut attendre pour voir comment la situation évolue et nous avertirons tous les choristes de la décision prise en CA
- Le trésorier nous informe de la subvention de 500 € accordée par Valence Agglo (lettre reçue le 30 octobre 2020) et versée le 6 novembre 2020. En caisse nous disposons encore de 15000 € environ, ce qui permet de passer s'il le faut une année sans concert en continuant de fonctionner.
- Enfin, Jean souhaiterait avoir une aide en matière de comptabilité et d'informatique pour la bonne marche de la trésorerie; après consultation des membres du CA, nous avons pensé à Daniel Charles que Jean va contacter pour lui demander ce soutien.
- Que payer à Tatiana pour les répétitions Mozart du Samedi 17 Octobre sachant qu'elle a compté l'heure de repas, ce qui n'est pas prévu dans le contrat ? Pour cette fois on accepte .Actuellement l'heure payée correspond à 52,20 € .Il est nécessaire d'être vigilant à l'avenir et que le décompte de ses heures soit adressé directement au trésorier pour vérification .

### ● RÉPÉTITIONS et CONCERTS (interventions des membres du CA)

Travail des choristes pendant le temps de confinement :  
commencer par le Mozart

Requiem de Mozart et chants sacrés Baroques

Sachant que de nombreux choristes sont motivés par le programme proposé cette année , et malgré les difficultés qui se posent liées au confinement et à l'incertitude de l'avenir proche , le CA a décidé d'encourager les répétitions à domicile en visio audition (Zoom,Skype..)pour maintenir une certaine dynamique par le travail. Ainsi :  
**Pour les basses** Pierre Hugonnier se charge d'encadrer le groupe qui fonctionne bien  
**Pour les ténors** Malcolm White dès qu'il sera complètement rétabli  
**Pour les sopranos** Gaëlle se propose à l'essai pour le Requiem seulement et on suggère de demander à Annie Rufin et Sophie Thomine si elles accepteraient de prendre le relais (pour le Baroque?) mais Sophie et Gaëlle sont surchargée de travail donc ... ?  
**Pour les Altos** : Claudette Besson propose d'animer les répétitions du pupitre

### **QUESTIONS DIVERSES** (intervention du Président)

Bernard Kieffer souhaite **clarifier les engagements** que nous avons pris pour le **concert du Requiem de Mozart**: ainsi nous nous engageons à fournir les partitions, à assurer 3 Week-ends de répétitions , et participer au Concert de Romans du 28 février 2021

A partir de là il faudrait acter et si possible obtenir une convention avec les organisateurs de ce concert . Bernard craint le report du concert Mozart à une date ultérieure, ce qui pourrait porter préjudice au programme propre de notre chœur (concert baroque) . Il ne faudrait pas que cette date de report se situe entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 Juin 2021.auquel cas nous serions dans l'obligation de nous désengager.

### **Reprise des répétitions en Décembre en présentiel? (Version optimiste)**

A l'école de musique de St Marcel ce serait le samedi après – midi , car le matin ce n'est pas possible. Tatiana est d'accord, information donnée par Claire.

### **EN CONCLUSION**

Notre président Bernard Kieffer va contacter Tatiana pour éclaircir les diverses questions qui se posent et adresser un message à tous les choristes concernant la poursuite des activités de la chorale par répétition à distance en visio-audition

les secrétaires Séda Melik et Claudette Besson